

Le Journal de Gien, 21 juillet 2011

Festivités du 14 Juillet

Hommage à un ancien maire, pour avoir hissé le drapeau tricolore, sur les grilles de l'entrée de l'hôtel de ville en 1941



La plaque pour commémorer l'acte patriotique de Claude Lemaître, maire en 1941, est dévoilée.

Joué à Châteauneuf-sur-Loire, la cérémonie commémorative du 14 Juillet a été célébrée, avec un anniversaire hors du commun.

En effet, pour le 70^e anniversaire du geste patriotique de Claude Lemaître, maire de Châteauneuf-sur-Loire en 1941, une plaque installée à la porte de la mairie a été dévoilée, avec pour témoin Maurice Rebillon, président de l'ALADIF, Michel Lasseur, président d'honneur du Cercle Jean Zay, Jean-Pierre Svaer, sénateur, Arnaud de Beauregard, président de la communauté de communes des Loges, Louis Lathoines, maire, des élus, les associations

patriotiques, porte-drapeaux, l'harmonie municipale, un détachement du deuxième escadron du 12^e cuirassé d'Olivet, jumelé avec la ville, diverses personnalités ainsi qu'un nombreux public.

Sur cette plaque, on peut lire : « Le 14 Juillet 1941, sous l'occupation nazie, Claude Lemaître, maire de Châteauneuf-sur-Loire, résistant puis déporté, a fait hisser le drapeau tricolore sur les grilles devant la mairie ».

Un geste qui paraît bien anodin aujourd'hui, mais qui, à l'époque, était banni par l'occupant.

Michel Lasseur, président d'honneur du Cercle Jean Zay a rappelé ces

faits : « Suite à cette initiative courageuse, il fut arrêté et comparut devant un conseil de guerre allemand qui le condamna. Mais il n'eut observer face aux nouveaux maîtres du pays qu'une sagesse apparente. Le gouvernement de Vichy, finalement le révoqua en décembre 1943, et l'ensemble du conseil municipal démissionna par solidarité avec lui ».

Il est rentré en résistance avec des jeunes Castolneuviers, Jean Jourdou, René Garroux, Yvette Choquet Kähler pour rejoindre Libération Nord, où il devint un des éléments des plus actifs en prenant la tête du mouvement sur le département.

En février 1944, il est tombé dans les mains de la Gestapo et a refusé de parler sous la torture, il fut interné à Compiègne, puis transféré en avril au camp de déportation de Mauthausen.

Il est revenu en 1945 et a retrouvé son poste de maire qu'il a conservé jusqu'en 1971.

Claude Lemaître, 1900-1985, va mener une vie politique importante : conseiller général, président du Conseil pendant trois années, sénateur et secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale de septembre 1951 au 20 janvier 1952.

Avec le concours de Maurice Rebillon, président de François du Loiret, des anciens déportés et familles, de Michel Lasseur du Cercle Jean Zay, des élus, cette cérémonie du 14 Juillet a permis de se souvenir de cette période d'histoire à Châteauneuf-sur-Loire, bien troublée aux yeux de la jeunesse d'aujourd'hui.

